Image not found or type unknown

Montage d'une sci dans le cas d'achat, travaux et revente du bien

Par **laur38**, le **25/02/2014** à **10:51**

Mesdames, Messieurs,

je souhaite savoir si le choix de la création d'une sci, correspond à des projets d'achats d'appartements anciens, travaux légers de rafraîchissement et revente dans la foulée.

Dans l'attente de vos conseils, merci.

Par **moisse**, le **25/02/2014** à **11:03**

Bonjour,
Non ce n'est pas la vocation d'une SCI que la pratique de marchand de bien.
C'est même dangereux, puisque outre l'imposition sera la même que pour une société commerciale, mais en outre les associés seront tenus indéfiniment aux dettes contrairement à ce qui se passe dans une société commerciale.
C'est la différence, puisque dans SCI le "c" veut dire civil et non commercial.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés